

## Les associations littéraires au Québec (1870-1895) : de la dépendance à l'autonomie

Pierre Rajotte

Volume 50, numéro 3, hiver 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305571ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305571ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rajotte, P. (1997). Les associations littéraires au Québec (1870-1895) : de la dépendance à l'autonomie. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(3), 375-400. <https://doi.org/10.7202/305571ar>

Résumé de l'article

Au cours de la période 1870-1895, les associations littéraires évoluent en faveur d'une autonomie basée sur des déterminations proprement littéraires. En témoigne la fondation de la Société royale du Canada qui situe à un autre niveau la lutte pour l'occupation du champ littéraire. Plutôt que de mettre aux prises des libéraux et des ultramontains plus soucieux de faire avancer leur cause que de spécifier le littéraire, les oppositions et les antagonismes suscités par la Société concernent les structures internes du champ littéraire, c'est-à-dire les positions qu'y occupent des individus ou des groupes placés en situation de concurrence pour la légitimité littéraire. Ce mouvement d'autonomisation caractérise également de nombreux clubs, cercles et cénacles littéraires qui permettent la formation d'un public d'initiés et, partant, la reconnaissance entre pairs. Ces regroupements annoncent en quelque sorte la configuration moderne de l'institutionnalisation du champ littéraire qui se concrétisera à la fin du siècle avec la fondation de l'École littéraire de Montréal.

# LES ASSOCIATIONS LITTÉRAIRES AU QUÉBEC (1870-1895) DE LA DÉPENDANCE À L'AUTONOMIE<sup>1</sup>

PIERRE RAJOTTE

*Département des lettres et communications  
Université de Sherbrooke*

## RÉSUMÉ

Au cours de la période 1870-1895, les associations littéraires évoluent en faveur d'une autonomie basée sur des déterminations proprement littéraires. En témoigne la fondation de la Société royale du Canada qui situe à un autre niveau la lutte pour l'occupation du champ littéraire. Plutôt que de mettre aux prises des libéraux et des ultramontains plus soucieux de faire avancer leur cause que de spécifier le littéraire, les oppositions et les antagonismes suscités par la Société concernent les structures internes du champ littéraire, c'est-à-dire les positions qu'y occupent des individus ou des groupes placés en situation de concurrence pour la légitimité littéraire. Ce mouvement d'autonomisation caractérise également de nombreux clubs, cercles et cénacles littéraires qui permettent la formation d'un public d'initiés et, partant, la reconnaissance entre pairs. Ces regroupements annoncent en quelque sorte la configuration moderne de l'institutionnalisation du champ littéraire qui se concrétisera à la fin du siècle avec la fondation de l'École littéraire de Montréal.

## ABSTRACT

*During the years 1870-1895, literary associations in Quebec benefitted from increased autonomy more strictly based on literary criteria. As the foundation of the Royal Society of Canada attests, the battle to take part and to be recognized in the literary field now took place on a new level. Rather than opposing liberals and ultramontanes, both preoccupied more with advancing their ideals than with literature per se, the controversies and the antagonisms stirred up by the Society concerned the internal structures of the literary field, that is, the positions in it of individual and groups competing for literary legitimacy. This trend toward increased autonomy also characterized many literary clubs, circles and coteries who in encouraging the emergence of an informed public, became a means of gaining acknowledgement from peers. Such groups prefigure the literary institution, a modern form incarnated at the end of the century in the École littéraire de Montréal.*

---

1. La recherche en rapport avec cet article a été réalisée dans le cadre du projet «La vie littéraire au Québec» de l'université Laval et avec l'aide d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et d'une subvention du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR).

La question des associations littéraires est à la base même du processus d'autonomisation et de légitimation de la littérature<sup>2</sup>. Théoriquement, ce processus présuppose la constitution d'un système synchronique d'interrelations dans lequel des individus, après avoir reçu une formation qui les préparait à la réception et, de façon plus limitée, à la production littéraire, sont portés, de par leurs intérêts communs, à se réunir pour constituer un champ propice à leurs activités, fondé sur l'échange et la reconnaissance entre pairs<sup>3</sup>. En se regroupant, ils établissent les frontières qui les spécifient dans le champ intellectuel général et s'affranchissent de la tutelle d'autorités qui prétendent légiférer dans le domaine littéraire en fonction d'un pouvoir extérieur (politique, religieux, moral).

Nous avons déjà montré<sup>4</sup> comment, au Québec, ce processus de spécification, qui distingue le littéraire du non-littéraire, est entravé au cours des années 1840-1870 par la lutte idéologique qui oppose libéraux et ultramontains. Cette lutte, en effet, a ceci de particulier qu'elle met aux prises deux champs institutionnels externes. Avant d'être écrivains, les sociétaires sont des partisans libéraux et ultramontains plus soucieux de faire avancer leur cause que de donner au littéraire un caractère distinctif. Si bien que, dans les associations «littéraires» qu'ils forment, ce n'est pas tant la littérature qui les préoccupe que ses effets sur l'opinion publique. De part et d'autre, il s'agit de se servir de la littérature plutôt que de la servir.

De plus, avant 1870, la spécification du champ littéraire reste ambiguë dans les associations littéraires. Certes, on se réunit à l'Institut canadien de Montréal sous le signe de l'éloquence, mais la littérature n'est pas l'objet d'une prédilection particulière. Tous les sujets sont les bienvenus, ce qui témoigne de l'indétermination qui caractérise la notion de littérature à l'époque. Dans sa plus large extension, en effet, le terme peut désigner tout écrit de quelque nature qu'il soit, comme l'illustre bien Edmond Lareau dans son *Histoire de la littérature canadienne* (1874). Napoléon Bourassa résume ainsi cette con-

2. Voir entre autres à ce sujet l'article de Pierre Bourdieu, «Le marché des biens symboliques», *L'Année sociologique*, 22,3 (1971): 49-126, et son ouvrage *Les règles de l'art* (Paris, Éditions du Seuil, 1992). Voir également l'étude de Jacques Dubois, *L'institution de la littérature* (Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Labor, 1978), celle d'Alain Viala, *La naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique* (Paris, Éditions de Minuit, 1985) et celle de Clément Moisan, *Le phénomène de la littérature* (Montréal, l'Hexagone, 1996).

3. Voir Clément Moisan et Denis Saint-Jacques, «L'autonomisation de la littérature. Présentation», *Études littéraires*, 20,1 (printemps-été 1987): 9-16.

4. Pierre Rajotte, «Les pratiques associatives et la constitution du champ de production littéraire au Québec (1760-1867)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45,4 (printemps 1992): 545-572.

ception très large de la littérature: «La Littérature est l'expression par la parole écrite ou parlée du Vrai, du Bien et du Beau dans les idées et dans les sentiments, et c'est à ce titre que la Philosophie, l'Histoire, le Droit, l'Économie Sociale, l'Esthétique et l'Apologétique chrétienne en font partie<sup>5</sup>.» À la limite, comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, les écrivains peuvent s'occuper de science autant que d'art et l'on conçoit la littérature comme le véhicule normal des connaissances. Évidemment, la spécification des champs des autres disciplines, telles que la géographie, l'histoire, etc., amènera par le fait même la littérature à spécifier son propre champ et à déterminer le littéraire par rapport au non-littéraire. Mais il faudra quand même un certain temps avant que ne s'enclenche ce processus et surtout qu'il atteigne son but. La question qui se pose est précisément de savoir si, après 1870, les associations littéraires ont joué un rôle en ce sens.

La présente étude se propose justement d'examiner la spécification des associations littéraires au cours des années 1870-1895. Selon Paul Wyczynski<sup>6</sup>, on dénombrerait pas moins de 50 associations, cercles ou cénacles littéraires pendant cette période. Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire exhaustif de ces associations littéraires mais de déterminer comment elles se développent et, surtout, de quel mode d'existence elles relèvent: celui d'une dépendance à l'endroit d'instances externes (religion, politique, etc.) ou celui d'une relative autonomie<sup>7</sup> fondée sur «l'affirmation d'une légitimité interne au champ, qui [est] d'ordre esthétique<sup>8</sup>», c'est-à-dire sur des déterminations proprement littéraires, au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

### **LE RÉSEAU DU CERCLE CATHOLIQUE ET LA «SOCIÉTÉ D'ADMIRATION MUTUELLE»**

Le mouvement associatif qui a marqué les années 1840-1870<sup>9</sup> subit diverses transformations au cours de la période 1870-1895. Au

5. Napoléon Bourassa, «Prospectus», *Revue canadienne* (janvier 1864): 4.

6. Paul Wyczynski, «L'École littéraire de Montréal, origines, évolution, rayonnement», *Archives des lettres canadiennes*, II (Montréal, Fides, 1963): 15.

7. Comme le rappelle Maurice Lemire: «l'autonomie est plus une dynamique, surtout dans les nouvelles littératures, qu'un état stable. Elle est le fruit de luttes incessantes soit pour conquérir, soit pour conserver au littéraire son caractère distinctif». Maurice Lemire, «L'instance critique», dans Clément Moisan, dir., *L'histoire littéraire* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1989), 249.

8. Jacques Dubois, *op. cit.*, 27.

9. Voir à ce sujet les articles d'Yvan Lamonde, «Les associations au Bas-Canada: de nouveaux marchés aux idées (1840-1867)» et «L'association culturelle au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle: méthode d'enquête et premiers résultats», *Territoires de la culture québécoise* (Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991), 105-115 et 149-179.

lendemain de la condamnation de l'Institut canadien de Montréal par les autorités cléricales en 1869, les associations littéraires catholiques augmentent leurs effectifs et entendent occuper la place laissée vacante. L'Union catholique de Montréal (1859-1926), l'Union catholique de Saint-Hyacinthe (1865-1880), l'Union catholique de Trois-Rivières (1875-1876), le Cercle catholique de Québec (1876-1897), le Cercle littéraire Ville-Marie (1885-1933) et le Cercle catholique des jeunes gens de Trois-Rivières (1885-1888) connaissent, au cours des années 1870-1880, leurs meilleurs jours. L'Union catholique d'Ottawa réunit près de «600 jeunes gens<sup>10</sup>» lors de sa fondation en 1877. L'Union catholique de Montréal compte 126 membres actifs en 1879 et, «à un moment de grande prospérité», aurait regroupé jusqu'à «huit cents membres, s'il faut en croire un secrétaire fort en multiplication<sup>11</sup>».

La plupart de ces associations se donnent pour objectif d'offrir à la jeunesse avide d'instruction un enseignement sûr. Le programme de l'Union catholique de Montréal ne laisse aucun doute sur ses priorités. «Nous prenons pour base et point de départ la Religion, parce que seule elle peut, d'une manière sûre et fructueuse, diriger nos recherches, seconder nos efforts et nous faire atteindre la possession du vrai, du beau, du bien<sup>12</sup>.» Pour sa part, le Cercle littéraire Ville-Marie offre «à la jeunesse de Montréal de se livrer aux études littéraires, et de jouir des avantages de cette magnifique bibliothèque que les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice voulaient bien mettre à sa disposition<sup>13</sup>». Les membres peuvent, sous bonne surveillance, s'adonner à la discussion critique entre eux. Mais par-dessus tout, ils doivent «respecter hautement et suivre en tout l'enseignement de l'Église catholique<sup>14</sup>». Bref, au sein de ces associations, la littérature occupe rarement la seule place. Certes, on y organise des soirées littéraires, des conférences publiques ou encore des concours littéraires, comme celui que lance en 1888 le «Comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec pour les meilleurs essais, en langue française et anglaise, sur Jacques Cartier, sa vie et ses œuvres<sup>15</sup>». Mais le plus souvent les

10. «Union catholique d'Ottawa», *Le Foyer domestique*, 4,3 (sept. 1877): 140-141.

11. Louis Lalonde, «L'Union catholique», *Leurs profits et leurs gestes* (Montréal, Imprimerie du Messager, 1933), 64.

12. *Constitution et règlements de l'Union catholique* (Montréal, Beauchemin & Valois, 1874), 3.

13. *Historique du Cercle et rapport général du Secrétaire 1886-1887* (Montréal, L'Étendard, 1887), 6.

14. Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle* (Montréal, Fides, 1982), 182.

15. Une médaille d'argent et une médaille de bronze sont proposées en prix. «Concours littéraire», *Le Courrier du Canada*, 13,180 (9 janvier 1888): 3.

activités littéraires sont réduites à un assujettissement idéologique, quand elles ne sont pas reléguées au second rang. Au sujet du Cercle catholique de Québec, Narcisse-Eutrope Dionne fait remarquer: «[...] notre association, sans exclure toutefois la littérature de ses travaux, n'en fait pas une spécialité<sup>16</sup>.»

Certaines de ces associations exercent malgré tout une influence considérable sur la vie littéraire de l'époque, comme en témoigne le réseau associé au Cercle catholique de Québec. Ultramontains de stricte observance, les membres de ce réseau, composé notamment d'Adolphe-Basile Routhier, Jules-Paul Tardivel, Narcisse-Eutrope Dionne, Ernest Gagnon et Joseph-Octave Fontaine, concertent si bien leurs critiques qu'ils réussissent à les imposer à l'opinion publique. Ainsi, en plus de ruiner la carrière littéraire du jeune poète Eudore Évanturel<sup>17</sup>, ils dissuadent l'université Laval de décerner un doctorat d'honneur à l'historien américain Francis Parkman et s'opposent avec succès à ce que Paul Bourget prononce sa conférence à Québec<sup>18</sup>.

La querelle que provoquent les fameuses «Silhouettes littéraires<sup>19</sup>» d'Henri-Raymond Casgrain et de Joseph Marmette illustre bien le fonctionnement de ce réseau. Avec ce texte, Casgrain établit une distance ironique entre lui et ses collègues et se place dans une certaine mesure au-dessus d'eux. Si certains reconnaissent cette autorité, d'autres la récusent, ainsi que le montre la suite des événements. Membre du Cercle catholique, Routhier riposte avec ses «Portraits et pastels littéraires<sup>20</sup>» qu'il fait paraître dans *Le Courrier du Canada*. Il y dénonce les romans historiques de Marmette avec une rare virulence et évoque avec ironie les prétentions de Casgrain: «Son désir de tous les jours, ce serait d'exercer une espèce de magistrature sur tous les écrivains canadiens, et de mettre un peu la main à tout ce qu'ils publient<sup>21</sup>.» Joseph-Octave Fontaine, un autre membre du Cercle catho-

16. Narcisse-Eutrope Dionne, [Discours prononcé au banquet donné en l'honneur du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa], *Institut canadien-français d'Ottawa. 1852-1877* (Ottawa, Imprimerie du Foyer domestique, 1879), 99.

17. Voir Guy Champagne, «Introduction», *L'œuvre poétique d'Eudore Évanturel, Édition critique* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1988).

18. Voir Gilles Dorion, *Présence de Paul Bourget au Canada* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1977).

19. En collaboration avec Joseph Marmette, et sous le pseudonyme de Placide Lépine, Henri-Raymond Casgrain publie la série des «Silhouettes littéraires» dans *L'Opinion publique* en février-mars 1872. Ces portraits ironiques sont ensuite recueillis par Augustin Laperrière dans *Les guêpes canadiennes* (Ottawa, A. Bureau, 1881), 203-254.

20. *Les Portraits et pastels littéraires* paraissent dans *Le Courrier du Canada* (8, 10, 17, 20, 22, 24, 27, 29, 31 janvier, 5 février, 8, 20 août, 5, 8 septembre 1873) puis en brochures (Québec, Brousseau, 1873), avant d'être recueillis dans *Les guêpes canadiennes* (1881).

21. Jean Piquefort [pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier], dans *Les guêpes canadiennes* (Ottawa, A. Bureau, 1881), 264.

lique, ridiculise le style précieux de Marmette en le comparant à celui de Mille de Scudery<sup>22</sup>. Pour défendre son œuvre, le romancier met en doute la compétence de Fontaine à la juger. Tardivel, membre de la même confrérie, entre en lice avec un article cinglant «Deux noirs ne font pas un blanc» publié dans *Le Canadien* du 28 septembre 1877.

L'année suivante, l'attaque reprend de plus belle au moment où Marmette rédige pour son jeune ami, Évanturel, une préface à son recueil intitulé *Premières poésies*. Sous le pseudonyme de Lysippe, Éphrem Chouinard, un autre membre du Cercle catholique, en fait une critique dévastatrice dans *Le Courrier du Canada* (20 avril 1878). Marmette se porte à la défense de son ami. Dès lors, tout le réseau du Cercle catholique se tourne contre lui. On l'accuse d'avoir manqué de goût, d'ignorer ce qu'est la véritable poésie, de succomber aux mauvaises lectures. Napoléon Legendre et Faucher de Saint-Maurice ont beau venir à son secours, ils ne parviennent qu'à envenimer le débat. On remarque bientôt qu'il s'agit d'un règlement de compte. C'est moins au romancier que l'on en veut qu'à la «Société d'admiration mutuelle», comme l'appelle ironiquement Tardivel<sup>23</sup>, composée entre autres de Casgrain, Marmette, Faucher de Saint-Maurice et Louis Fréchette.

Ce réseau de la «Société d'admiration mutuelle», dont l'origine est étroitement liée à l'École patriotique de Québec (1860), qui tenait ses assemblées dans l'arrière-boutique de la librairie d'Octave Crémazie, utilise un mode de fonctionnement semblable à celui du réseau associé au Cercle catholique. Que ce soit pour mousser une réputation ou favoriser la publication ou la vente d'un ouvrage, il recourt à une véritable stratégie promotionnelle. En témoigne la levée de fonds qu'organise l'abbé Casgrain en faveur du roman *Angéline de Montbrun* de Laure Conan. En octobre 1883, Casgrain, qui demande à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau de participer à un concert d'éloges en faveur de l'œuvre, lui écrit: «Vous allez voir, par les journaux, que j'ai commencé une réclame en sa faveur, sans toutefois y mettre mon nom. Quelques-uns de nos meilleurs littérateurs m'ont promis quelques articles d'éloges signés, entre autres Faucher de Saint-Maurice & Fréchette. [...] Vous serez assez bon, j'espère, que de m'envoyer quelques pages d'éloges d'*Angéline de Montbrun*<sup>24</sup>...» La semaine suivante, Casgrain réitère son invitation et révèle la stratégie du réseau:

22. Joseph-Octave Fontaine, «Deux romans de M. Marmette», *Revue canadienne*, 14 (1877): 498-499.

23. *Le Canadien*, 163 (16 décembre 1878).

24. Lettre d'Henri-Raymond Casgrain à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, 8 octobre 1883, Archives du Séminaire de Québec, Fonds Verreau.

«Dès que votre article sur *Angéline de Montbrun* sera prêt, il sera bon qu'il soit publié. Vous avez dû voir dans *Le Courrier du Canada* un article qui a commencé le mouvement. Il faut surexciter le sentiment public pour attirer les souscriptions<sup>25</sup>.»

Les deux réseaux en présence témoignent de l'évolution du champ littéraire qui se caractérise au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par l'affrontement entre deux visions du statut social de la littérature. Pour les écrivains ultramontains, qui se réunissent tantôt au sein d'associations publiques (le Cercle catholique, l'Union catholique), tantôt dans des cercles privés (les «vendredi» d'Ernest Gagnon), et qui collaborent à des périodiques communs (*Le Courrier du Canada*, *La Vérité*), la littérature est indissociable de la religion car, en son essence la plus profonde, elle n'existe que pour la plus grande gloire de Dieu. Au nom de valeurs morales, ils espèrent exercer une certaine hégémonie sur le champ littéraire. De leur côté, les écrivains associés à ce qu'il est convenu d'appeler la «Société d'admiration mutuelle» et qui se regroupent, comme on le verra plus loin, au sein de cercles privés (le Cercle des Dix, le Club de Québec, le cénacle de la rue d'Aiguillon), ou encore au sein d'une association publique (la Société royale du Canada), tendent à revendiquer une légitimité proprement littéraire, fondée sur un principe de compétence et de reconnaissance entre pairs. Dans le domaine associatif, le champ littéraire devient ainsi le lieu d'une tension entre le maintien d'une dépendance nécessaire et la recherche d'une forme d'autonomie.

### **LES INSTITUTS CANADIENS**

En dépit de la condamnation de l'Institut canadien de Montréal en 1869, d'autres instituts poursuivent leurs activités. C'est le cas surtout dans les villes parlementaires qui favorisent les regroupements d'une élite intellectuelle canadienne-française. Ainsi, après une crise financière qui menace sérieusement son existence au cours des années 1860, l'Institut canadien de Québec connaît un accroissement de ses effectifs à partir des années 1870. De 273 qu'ils étaient en 1853, le nombre des membres atteint 477 en 1875 et se maintient entre 300 et 450 jusqu'à la fin du siècle. L'Institut canadien-français d'Ottawa, fondé en 1852, connaît également une relance remarquable de ses effectifs. Avec l'arrivée des premiers fonctionnaires destinés aux services gouvernementaux, il ne tarde pas «à prendre la tête du mouve-

---

25. Lettre d'Henri-Raymond Casgrain à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, 15 octobre 1883, Archives du Séminaire de Québec, Fonds Verreau.



ment littéraire<sup>26</sup>». En 1873, «le chiffre de ses membres est [...] d'environ 375<sup>27</sup>».

Au sein de ces associations, les activités se multiplient au rythme des nouvelles adhésions. De 7 conférences prononcées à la tribune de l'Institut canadien de Québec entre 1860 et 1869, on passe à 40 entre 1870-1879 et à 50 au cours de la décennie suivante<sup>28</sup>. Pendant les années 1870, les soirées littéraires et musicales organisées par l'Institut d'Ottawa connaissent également beaucoup de succès. «Chaque mercredi sa salle reçoit un auditoire qui varie de trois à six cents personnes», peut-on lire dans *L'Opinion publique* du 8 octobre 1874. Ce développement est marqué par la construction d'un nouvel édifice en 1876 et par l'organisation des célébrations, en 1877, du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut qui donne lieu à une «convention nationale» à laquelle sont invités à participer la plupart des écrivains canadiens-français de l'époque<sup>29</sup>.

Dans ce type d'institut, tous les sujets de discussion sont les bienvenus. Les conférenciers peuvent traiter aussi bien de littérature que d'histoire naturelle. «Histoire, poésie, voyages, théâtres, sciences, nous avons eu de tout cela dans le cours de l'hiver qui se termine<sup>30</sup>», fait remarquer en 1875 Benjamin Sulte, président de l'Institut canadien-français d'Ottawa. Ce dernier y donne des cours d'histoire et les

26. Victor Morin, «Les origines de la Société Royale», *Les Cahiers des Dix*, 2 (1937): 159.

27. Joseph Tassé, *Deux discours prononcés par M. Joseph Tassé Président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa* (Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, 1873), 5.

28. Daniel Gauvin, «L'Institut canadien et la vie culturelle à Québec: 1848-1914», mémoire de maîtrise, Université Laval, 1984, 160-161.

29. Lors de cette «convention», les questions suivantes sont traitées et discutées: «1. Les meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature franco-canadienne 2. L'importance de nos archives historiques; [...] les moyens à adopter pour en assurer la conservation et la publication 3. Les droits d'auteur au Canada; ce qu'ils sont; ce qu'ils devraient être» (*Le Courrier du Canada* (5 octobre 1877): 2). Pamphile Le May fait la lecture d'un texte du docteur Larue chargé pour la circonstance d'amorcer le débat sur la première question. Joseph Tassé et P.-J.-O. Chauveau lui répondent tour à tour. Laurent-Olivier David prononce également un discours sur «La littérature nationale», publié dans *L'Opinion publique* du 1<sup>er</sup> novembre 1877. Le deuxième sujet est débattu par Louis-P. Turcotte, l'abbé Tanguay, Benjamin Sulte, Douglas Brymner, le docteur Mills, colonel Strange et James MacPherson LeMoine. Enfin, Joseph-Charles Taché, sous-ministre de l'Agriculture, se charge du troisième point. Les idées qu'il exprime donnent lieu à la résolution suivante: «Que le gouvernement fédéral soit prié de modifier la loi concernant les droits d'auteur de manière à la faire concorder avec celle de la Grande-Bretagne et à ce qu'elle soit en force durant la vie entière de l'auteur et cinquante ans après sa mort» (*L'Opinion publique*, 1<sup>er</sup> novembre 1877, 517). Deux ans plus tard, les discours de la soirée sont réunis dans l'ouvrage intitulé: *Institut canadien-français d'Ottawa. 1852-1877. Célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire* (Ottawa, Imprimerie du «Foyer domestique», 1879).

30. *Institut canadien-français d'Ottawa. 1852-1877. Célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire* (Ottawa, Imprimerie du «Foyer domestique», 1879), xxvii.

révérends Tabaret, Ballard et McCabe, des cours de sciences. De même, malgré une nette prédilection pour les questions historiques et, par l'entremise de l'histoire littéraire, pour les belles-lettres<sup>31</sup>, la compilation des sujets traités à l'Institut canadien de Québec témoigne d'un savoir de type encyclopédique où se côtoient des sujets comme «le choléra asiatique», «la science contemporaine» et «le roman contemporain».

Outre les conférences, l'Institut canadien de Québec organise à l'occasion quelques concours qui reflètent cet éclectisme. En 1875, devant trois autres concurrents, Onésime Fortier remporte le premier prix, soit une médaille d'or<sup>32</sup>, pour le meilleur «Éloge historique de Christophe Colomb». Fortier en était à son second triomphe, ayant déjà gagné un concours semblable organisé sous les auspices de l'université Laval. L'année suivante, le sujet porte cette fois sur un «Éloge de l'agriculture. Ce qu'est l'art agricole au Canada. Des moyens pour l'y faire progresser». La participation se limite à deux concurrents. Le gagnant, monsieur Barnard, directeur d'agriculture, devance de justesse l'abbé Léon Provancher. Le premier se mérite un prix de «75 piastres» et le second de «25 piastres». On ne trouve guère par la suite de traces de concours. Tout donne à penser que l'activité est abandonnée en raison du peu de succès qu'elle obtient.

Enfin, malgré leur diversité, les publications patronnées par les instituts canadiens représentent un autre moyen d'action sur la vie littéraire de l'époque, au sens élargi du terme. Publié une fois l'an, entre 1874 et 1882, puis par intermittence par la suite, soit en 1885, 1888 et 1889, l'*Annuaire de l'Institut canadien de Québec* regroupe les textes de diverses conférences publiques. L'association publie

31. Parmi les sujets proprement littéraires, Jules-Paul Tardivel aborde en janvier et en mars 1877, de même qu'en janvier 1878, la question des «Poètes anglais». Pamphile Le May fait la lecture de son roman *Le Pèlerin de Sainte-Anne* en avril 1877, et de «Fêtes et corvées» en mars 1878. En janvier 1878, le père Édouard Hamon tient un discours au sujet «De l'influence du livre». En novembre 1878, Adolphe-Basile Routhier discute du rôle malsain des «Théâtres de Paris». Thomas Chapais indique ce qui distingue «Classique et romantique» en décembre 1881. G. Stewart junior est invité à parler du «poète Longfellow» en février 1883 et revient en mars 1887 parler de «Whittier, the New England poet». Lors de la même séance, N. Ollivier rend hommage à «Crémazie». En mars 1888, Faucher de Saint-Maurice fait la lecture de son récit de voyage *Sept jours dans les provinces maritimes* qu'il publie la même année chez l'imprimeur A. Côté et cie. En avril 1888, Ludovic Brunet traite du «roman contemporain» et B. Lippens livre «un bouquet d'anecdotes littéraires». En janvier 1890, Routhier étudie «Goethe et Faust». En décembre 1891, Thomas Chapais livre un discours sur la «Littérature canadienne» et Ludovic Brunet sur la «Littérature russe contemporaine». «Homère et l'Illiade» retiennent l'attention du frère Langelier en décembre 1892, tandis que Louis Fréchette jette quelques «Bribes littéraires à propos de Noël». «La Bruyère et son temps» par J.-E. Prince complète cette série d'exemples de sujets littéraires.

32. Procès-verbaux, 2 (27 novembre 1875); cité par D. Gauvin, *op. cit.*, 172.

également quelques ouvrages portant sur des questions de science naturelle, d'histoire et de littérature (dont une conférence de P.-J.-O. Chauveau intitulée *Souvenirs et légendes*, qui paraît en 1877 sous la forme d'une brochure, et les *Œuvres complètes* (543 pages) du poète Octave Crémazie).

À l'instar des cercles catholiques, les instituts canadiens exercent une influence prépondérante sur la vie intellectuelle de l'époque. Ils tiennent une bibliothèque et une salle de périodiques, organisent des «soirées littéraires» au cours desquelles sont prononcées des conférences publiques. Mais ces lieux privilégiés ne favorisent guère la spécification du champ. Certes, on y organise quelques concours littéraires, patronne des publications et même un club dramatique<sup>33</sup>, mais la littérature n'est pas l'objet d'une prédilection particulière. De plus, les activités qu'on y pratique sont souvent soumises à la plus stricte surveillance de la part des autorités religieuses. En ce sens, ces sociétés n'ont pas pour objectif premier de favoriser l'autonomie de l'activité littéraire. «L'Institut canadien-français [d'Ottawa], de préciser son président Joseph Tassé en 1872, n'a cessé depuis sa fondation de travailler à cette alliance féconde des lettres et de la religion, et il est à espérer que toutes ses aspirations à l'avenir tendront à resserrer une union qui ne pourra manquer d'ajouter de nouveaux fleurons à notre couronne nationale<sup>34</sup>.» Il faudra donc attendre une intervention de l'État, soit la fondation de la Société royale, pour que s'amorce une véritable entreprise de légitimation autonome des valeurs littéraires.

### LA SOCIÉTÉ ROYALE

En 1882, au moment où est fondée la Société royale du Canada, l'idée de constituer une académie des hommes de lettres n'est pas nouvelle. Déjà elle circule au Québec depuis 1875<sup>35</sup>. Deux ans plus tard, lors des fêtes qui marquent le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut canadien d'Ottawa, Joseph-Charles Taché, Joseph Tassé, Benjamin Sulte et Alphonse Benoît conçoivent le projet de jeter les fondements d'une société littéraire du Canada qui aurait pour but de réunir annuellement les écrivains les plus réputés. Ce n'est toutefois qu'en 1881 qu'un tel projet se concrétise. Après avoir participé à la fondation de l'Académie des Beaux-Arts du Canada, le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada de 1878 à 1883, s'allie à des écrivains francopho-

33. «Constitution du Club dramatique de l'Institut canadien-français d'Ottawa», Fonds d'archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa.

34. Joseph Tassé, *Deux discours prononcés par M. Joseph Tassé Président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa* (Montréal, Eusèbe Senécal, 1873), 11.

35. Édouard Huot, «Une académie», *L'Opinion publique*, 4 mars 1875, 99-100.

nes et anglophones pour former la Société royale<sup>36</sup>. Le 29 avril 1881, il invite Benjamin Sulte à sa table ainsi que les professeurs Campbell et Darcy de l'université McGill. Ces derniers envisagent une société scientifique du genre de la *Royal Society* de Londres (1660). Sulte, qui avait déjà démontré dans *Le Canada* (d'Ottawa), aux dates des 19, 20 et 21 avril 1880, les nombreux avantages d'une académie canadienne, songe plutôt à une réplique de l'Académie française (1634) qui s'occuperait principalement du vocabulaire canadien-français. Le marquis de Lorne opte finalement pour une institution qui réunit les lettres et les sciences en sections distinctes, sur le modèle de l'Institut de France (1795), tout en tenant compte de la dualité linguistique canadienne.

Les vingt premiers membres de la section française sont choisis officiellement par le gouverneur général. Dans les faits, ce dernier demande à Faucher de Saint-Maurice, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et James MacPherson LeMoine de lui soumettre chacun une liste de candidats qui pourraient constituer la section. Le marquis de Lorne impose une condition: chaque sociétaire doit avoir publié un livre. Dix-neuf des vingt membres sélectionnés font partie de la première liste de Faucher de Saint-Maurice (95%) qui compte 57 noms<sup>37</sup>. Sa deuxième liste, de dix noms choisis «parmi les 127 hommes de lettres que compte le Canada français<sup>38</sup>», contient neuf membres fondateurs et un futur remplaçant. En comparaison, la liste fournie par Chauveau (seize noms) ne contient que quatre personnes retenues. Finalement, les vingt membres qui forment la section I (Littérature française, Histoire, Architecture, etc.) de la Société royale sont, en 1882: l'abbé L.-N. Bégin, l'abbé L.-E. Bois, Napoléon Bourassa, l'abbé Henri-Raymond Casgrain, P.-J.-O. Chauveau, Paul De Cazes, Oscar Dunn, Hector Fabre, Faucher de Saint-Maurice, Louis Fréchette, Napoléon Legendre, Pamphile Le May, James MacPherson LeMoine, Félix-Gabriel Marchand, Joseph Marmette, Adolphe-Basile Routhier, Ben-

36. Au sujet de la fondation de la Société, on lira avec profit l'article de Victor Morin, «Les origines de la Société Royale», *Les Cahiers des Dix*, 2 (1937): 157-198.

37. Garneau, DeCelles, Tassé, Taché, Bourinot, de Boucherville, Buies, LeMoine, abbé Gingras, Le May, Poisson, Legendre, Dick, Bois, Deguise, Fiset, Marchand, Évanturel, Chapman, Fréchette, Chauveau, David, Lareau, Bourassa, Royal, de Cazes, Routhier, Bégin, Paquet, Marmette, Casgrain, Bender, Dunn, Montpetit, Fabre, Verreau, abbé Provancher, Laflamme, Bédard, Tanguay, Renault, L'Écuyer, Baudry, Hervieux, Girouard, Loranger, de Bellefeuille, de Montigny, Villebon, de Lorimier, Trudel, Pagnuelo, Marceau, Prendergast, Baillairgé, Désaulniers, Sulte, Benjamin Sulte, «La Société Royale», *Revue canadienne*, 22,12 (décembre 1882): 732.

38. Lettre de Faucher de Saint-Maurice à J.-G. Bourinot en date du 18 février 1882, citée par Victor Morin, *loc. cit.*, 174.

jamin Sulte, l'abbé Cyprien Tanguay, Joseph Tassé et l'abbé H.-A. Verreau<sup>39</sup>.

Bien qu'elle abrite sous un même toit scientifiques et littérateurs, anglophones et francophones, la Société représente une légitimation de l'écrivain en tant que personnage social. Rappelons en effet qu'elle divise le champ intellectuel en deux classes d'activités distinctes: lettres et sciences. Ce souci de distinction témoigne d'une certaine spécialisation. En outre, les plus en vue des académiciens de la section lettres font figure de «littérateurs de profession»: quel que soit leur statut social, abbé, historiographe, avocat, etc., leur activité la plus connue et la plus importante se rapporte à la vie littéraire. En ce sens, l'essor de la Société contribue à leur conférer dignité et considération. Elle leur donne un rôle dans la collectivité, «une raison sociale comme régulateurs de la langue, de l'esthétique et du savoir<sup>40</sup>», pour reprendre les mots d'Alain Viala. En témoigne le caractère hautement institutionnel (jury, code, rituel, etc.) de la Société qui amène les membres à distribuer gratifications et reconnaissance et à fonctionner suivant un rituel dont le déroulement est largement répercuté par les périodiques de l'époque. Ainsi, quatre ans après la fondation de la Société, les membres décident d'accorder un diplôme spécial à certains écrivains qui se sont démarqués. En mai 1888, à l'occasion du congrès annuel, trois noms rallient la majorité des suffrages: Adolphe Poisson, Nérée Beauchemin et Joseph-Edmond Roy (qui deviendra membre de la Société en 1891). Vers la même époque, la section française adopte le projet encore plus ambitieux d'instituer «un prix annuel qui serait décerné par l'Académie française à l'auteur canadien ou français qui en serait jugé digne<sup>41</sup>». Monsieur Dubail, consul général de France au Canada, est alors chargé de transmettre ce vœu au gouvernement français qui ne donnera toutefois pas suite au projet.

Même si sa fondation est accueillie favorablement par les Canadiens français, la Société ne manque pas de provoquer diverses réactions hostiles, en particulier de la part de certains candidats évincés, comme Arthur Buies et Jules-Paul Tardivel. Les principaux reproches concernent le choix des membres: «des noms bien connus y devraient figurer, tandis que d'autres en devraient être effacés. [...] On regrette,

39. À la suite du décès d'Oscar Dunn en 1885 et de la démission de Napoléon Bourassa qui avait manifesté le désir de passer sur la liste des membres à la retraite, Alfred D. DeCelles et Alphonse Lusignan sont à leur tour admis au sein de la Société. L'abbé Bois, démissionnaire en 1887, est également remplacé par l'abbé Cuoq l'année suivante, tandis qu'en 1890 Laurent-Olivier David est appelé à remplir la vacance causée par la mort de P.-J.-O. Chauveau.

40. Alain Viala, *op. cit.*, 43.

41. *La Patrie*, 10,118 (14 juillet 1888): 2.

entr'autre chose, l'absence du nom de J.-C. Taché<sup>42</sup>», de ceux de monseigneur Taché et du père Lacombe<sup>43</sup>, de même que celui d'Antoine Gérin-Lajoie, qui aurait été écarté pour des raisons de santé. Aux yeux d'Arthur Buies, «la moitié des membres n'a aucun titre à en faire partie. C'est l'œuvre d'une basse et mesquine coterie qui a profité de l'ignorance du gouverneur à notre sujet, et qui fait de la soi-disant section littérature française une amplitude de la société d'admiration mutuelle<sup>44</sup>». Dans *Le Canada* du 31 mai 1882, Léon Gérin, sous le pseudonyme de E. Rongelin, déplore pour sa part l'exclusion de plusieurs personnalités qui auraient dû y figurer, tout en soulignant le fait que d'autres auteurs avaient refusé d'en faire partie<sup>45</sup>. Mais surtout, il s'en prend à James MacPherson LeMoine et à Faucher de Saint-Maurice, «deux ambitieux qui, grâce aux plus vils artifices, se sont placés à la tête de la section de la littérature française. Ils avaient tout intérêt, poursuit-il, à s'entourer de nullités, afin de régner sans rivaux; et si, dans cette académie, nous voyons plusieurs de nos littérateurs éminents, c'est qu'ils devaient inévitablement s'y trouver et qu'on a craint de les en exclure<sup>46</sup>».

La palme de l'opposition revient toutefois à Tardivel qui prend à partie la plupart des membres de la «Société d'admiration mutuelle<sup>47</sup>». Faucher de Saint-Maurice, Fréchette, Tassé, Legendre, Sulte et Casgrain sont tour à tour brocardés par le polémiste qui éprouve un certain plaisir à relever dans leurs œuvres des erreurs de langue ou du plagiat. «Quand on est membre de l'Académie canadienne, écrit Tardivel au sujet de Faucher de Saint-Maurice, on devrait se donner la peine d'apprendre au moins les éléments de la langue française<sup>48</sup>.» Même Adolphe-Basile Routhier, ultramontain s'il en est, provoque à plusieurs reprises la plume vitriolique du rédacteur de *La Vérité* qui le surprend «en flagrant délit d'outrage à la grammaire, voire à la logique et au bon sens<sup>49</sup>».

42. Gustave Lamothe, «L'Institut Royal du Canada», *Revue canadienne*, 18 (mai 1882): 295.

43. *La Minerve*, 54,197 (3 mai 1882).

44. Lettre d'Arthur Buies à Alfred Garneau, 26 mai 1882, *Correspondance (1855-1901)* (Montréal, Guérin, 1993), 157.

45. Selon Benjamin Sulte, Alfred Garneau avait décliné l'invitation «avec courtoisie» et J.-C. Taché «avec insolence»; cité par Victor Morin, *loc. cit.*, 191.

46. Seize ans plus tard (1898), le jeune détracteur avait visiblement révisé ses positions puisqu'il accepta de devenir à son tour membre de la Société royale.

47. *La Vérité*, 1,31 (25 février 1882): 3.

48. *La Vérité*, 3,39 (19 avril 1884): 3.

49. Voir à ce sujet l'article de Séraphin Marion, «Origines de l'Institut canadien-français d'Ottawa et de la Société royale du Canada», *Les Cahiers des Dix*, 39 (1974): 65.

Cette opposition de Tardivel s'apparente à celle qu'avait engendrée l'Académie française (1635) à ses débuts et dont la *Comédie des académistes* (1637), série de croquis satiriques, en avait été la principale expression<sup>50</sup>. Mais surtout, elle indique à quel point la question de la compétence, toute limitée qu'elle soit à des problèmes de norme linguistique (légiférer en matière de correction linguistique et expurger la langue québécoise des barbarismes et anglicismes), tend à suppléer la critique idéologique traditionnelle fondée uniquement sur la valeur morale et édifiante des œuvres. De la norme morale, on assiste à un déplacement vers la norme linguistique, qui constitue de plus en plus l'enjeu principal de la vie académique. En témoigne, même s'il ne verra jamais le jour, le projet de la Société de réaliser un glossaire de la langue française au Québec, soit une sorte de pendant québécois du dictionnaire de l'Académie française.

Bref, bien qu'elle leur confère un certain prestige, la nomination des académiciens leur attire également une attention particulière de la critique. Comme le précise Gustave Lamothe, «les nouveaux académiciens devront donner l'exemple. Titre oblige. Leurs œuvres futures serviront de modèles. Le public attend maintenant plus d'eux que des autres littérateurs laissés dans l'ombre, et la critique s'apprête sans doute à être plus sévère à leur égard<sup>51</sup>». De fait, si bon nombre de journaux rapportent les activités des académiciens, certains prennent plaisir à éroder leur piédestal<sup>52</sup>. Encore en 1892, les rédacteurs du *Canada-Review*, Marc Sauvalle et Aristide Filiatreault, ne ratent pas une occasion de se moquer de cette «coloniale société», «petit cénacle d'admiration mutuelle». Au sujet d'une réunion où l'on discute d'un candidat qui désirait être admis au rang de la Société, Sauvalle rapporte à sa façon les propos de l'un des participants:

Pour moi, dit le bienveillant sociétaire, je lui donne ma voix. Car, enfin, on a beau dire, je lui trouve les qualités d'un véritable académicien. D'abord il se présente bien, il est très poli, il est décoratif, il n'est d'aucune opinion. Je sais qu'il a ses ouvrages, mais, que voulez-vous! on n'est pas parfait<sup>53</sup>!

50. Voir Alain Viala, *op. cit.*, 29-34.

51. Gustave Lamothe, *loc. cit.*, 300.

52. La nomination de Routhier, par exemple, attire sur lui la critique. En témoignent l'acharnement de Tardivel à son égard de même que cette appréciation de son livre *En canot*: «Et tout bien considéré, il [Routhier] admettra que son petit livre n'a guère de style et renferme beaucoup de fautes de tous genres; je l'ai prouvé. [...] [S]i l'on continue à proclamer chefs-d'œuvre des horreurs comme celles que je viens d'énumérer, on n'y parviendra jamais». Léon Lorrain, «*En canot. Petit voyage au Lac Saint-Jean*, par A. B. Routhier. Notes Critiques», *Les guêpes canadiennes* (Ottawa, A. Bureau imprimeur, 1882), 193, deuxième série.

53. *Canada-Review*, 3,28 (31 décembre 1892): 440.

Malgré la critique qu'elle suscite, la sélection des membres illustre la spécification du littéraire que favorise la nouvelle Société. Elle n'est pas, comme dans la plupart des associations de l'époque, prédéterminée par l'allégeance politique ou religieuse mais plutôt par le mérite et la contribution aux lettres canadiennes. La Société, en effet, regroupe des écrivains aussi bien ultramontains (Routhier, Bourassa, Verreau) que libéraux (Fréchette, Sulte, LeMoine). De plus, elle entraîne des opposants aussi bien d'un côté (Tardivel, William Chapman) que de l'autre (Buies, Sauvalle). La cooptation des membres institue donc de façon accentuée le processus de distinction du littéraire et son système de reproduction interne. Réservée aux spécialistes, elle est établie en fonction d'un principe de compétence et de reconnaissance littéraire.

Ce statut favorable à une plus grande spécification de l'activité littéraire a toutefois sa contrepartie. Patronnée par l'État, la Société incline à un certain conformisme politique, du moins dans le maintien d'un *modus vivendi* entre Anglais et Français. Cette cohabitation constitue un moyen de rapprocher les deux communautés. Mais plus encore, la Société n'échappe pas au danger qui guette l'académisme, soit celui de la gérontocratie. Faire d'une «société d'admiration mutuelle» une académie officielle, c'est l'installer dans la pérennité: le nombre des membres est fixe et, une fois l'effectif complet, il faut attendre un décès pour qu'il y ait un renouvellement. L'âge moyen des académiciens augmentant, de 48 ans en 1883 il passe à 58 ans en 1895, la Société s'expose bientôt non seulement au conservatisme mais également à une certaine improductivité.

De fait, durant les vingt premières années de son existence, la Société royale, malgré les subventions généreuses dont elle bénéficie (5 000\$ puis un peu plus tard 8 000\$ par an)<sup>54</sup> est loin de répondre aux attentes qu'elle suscite. Certes, on se réunit régulièrement pour débattre de certaines questions en rapport avec le progrès des sciences et des lettres au pays<sup>55</sup>. Des essais sont lus et discutés par les membres dans chacune des sections. Lors des séances de la section I, Fréchette, Routhier et Legendre déclament de la poésie, Sulte et Casgrain présentent des travaux historiques, Napoléon Legendre, des études critiques

54. En comparaison, l'Institut canadien-français reçoit à la même époque 300\$ par année.

55. Ainsi, en 1884, «la question de la propriété littéraire et artistique, celle d'une diminution des droits de douane et de poste sur les publications et les livres et surtout sur les revues scientifiques ou littéraires, l'établissement de concours pour des travaux sur les sciences et pour des œuvres littéraires, comme encouragement aux jeunes aspirants à la renommée dans ces deux carrières, ont été tour à tour le sujet des délibérations de la Société». *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2, section I, 1884, xviii.



et Joseph Marmette, des fragments de romans<sup>56</sup>. Mais on déplore régulièrement l'absence de plusieurs membres aux séances. En 1888, neuf des vingt membres y participent. Dans la même année, Joseph Tassé tombe sous le coup d'un règlement de la Société qui prévoit l'expulsion d'un membre si, pendant trois années consécutives, il n'a pas fait acte de présence, ni offert de travail, ni présenté par écrit à la Société de satisfaisantes raisons d'abstentions.

Par ailleurs, le projet de fonder des bourses et des concours pour l'encouragement des lettres se fait attendre avant d'être bientôt abandonné faute de ressources pécuniaires. Enfin, le mandat de la Société en ce qui a trait à la publication de travaux de recherche n'est que partiellement rempli. Ainsi la réalisation d'un glossaire de la langue française au Québec ne verra jamais le jour. En fait, les sommes versées par le gouvernement sont employées uniquement à la publication des *Mémoires* de la Société. Entre 1884 et 1895, 12 volumes in-quarto, d'une moyenne de 800 à 1 000 pages chacun, sont publiés par la Société. Chaque volume comprend les meilleurs travaux des membres de même que des comptes rendus des délibérations tenues lors des séances annuelles<sup>57</sup>.

Sans répondre tout à fait aux attentes qu'elle a créées, la Société royale contribue malgré tout à la spécification du littéraire. Par la cooptation de ses membres, elle exerce un rôle de consécration qui soulève l'opposition de ceux qui en sont exclus. Cette lutte d'influence, qui transcende les oppositions traditionnelles entre ultramontains et libéraux, s'établit en fonction d'une certaine forme d'excellence et de compétence littéraire. En ce sens, elle rend manifeste

---

56. En 1884, Casgrain fait la lecture de ses notes de voyage «Un pèlerinage au pays d'Évangéline» qui seront publiées trois ans plus tard en volume, puis couronnées par l'Académie française en 1888. En 1889, il y fait la lecture d'un travail sur les lettres inédites de Montcalm. Le juge Routhier décline un poème intitulé «L'homme ennuyé» et Louis Fréchette un poème de sa composition: «J.-B. de la Salle, fondateur des Écoles chrétiennes». En 1890, Napoléon Legendre présente «Réalistes et Décadents. Étude critique sur quelques romanciers et poètes de la période actuelle en France». Joseph Marmette fait la lecture de «À travers la vie. Fragments d'un roman de mœurs canadiennes». «La Société Royale», *Le Monde illustré*, 317 (31 mai 1890): 67.

57. Certains de ces travaux de qualité douteuse ne rendent toutefois pas justice au statut dont bénéficie leur auteur. «La petite histoire, rapporte Daniel Mativat, ajoute que la contribution de plusieurs sociétaires sera très proche de la fumisterie. On verra ainsi certains membres de la Société se contenter de produire des communications ne dépassant pas dix lignes et l'un d'eux mettra un comble à l'insignifiance en publiant en 1882 une étude sur la marche du fou au jeu d'échecs». Daniel Mativat, *Le métier d'écrivain au Québec (1840-1900)* (Montréal, Triptyque, 1996), 419.

autant le consensus qui fonde la stabilité du champ littéraire que le conflit qui assure le dynamisme de ses transformations<sup>58</sup>. Mais surtout elle favorise l'affirmation d'une légitimité qui s'élabore de façon interne à la sphère littéraire. Cette forme de distinction du littéraire par rapport au non-littéraire caractérise également plusieurs regroupements informels consacrés à la réflexion entre spécialistes.

### **LES SALONS, CLUBS ET CERCLES LITTÉRAIRES**

Compte tenu de l'emprise exercée par l'Église et l'État sur les pratiques associatives publiques, les écrivains tendent de plus en plus à se réunir de façon informelle au cours des années 1880 et 1890. On sait que plusieurs d'entre eux peuvent compter sur de véritables réseaux de correspondance. Les recherches récentes ont bien montré à quel point le réseau casgrainien dépasse «le cadre d'une école ou même d'un groupe littéraire<sup>59</sup>», et comment la correspondance de Buies nous aide «à mieux comprendre le fonctionnement de l'institution littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle: relations auteurs-éditeurs, auteurs-critiques, et auteurs-auteurs<sup>60</sup>». Mais en plus de leurs relations épistolaires, les écrivains se réunissent dans divers lieux afin de socialiser en bonne compagnie, ou encore de trouver le repliement cherché à l'écart des sollicitations politiques ou religieuses.

#### *Salons littéraires et soirées mondaines*

Les salons et les soirées mondaines donnent l'occasion aux littéraires de se réunir et de socialiser. À l'instar de ce qu'on retrouve en France, la plupart de ces salons sont dominés par des personnalités féminines. Mesdames Hector Langevin et Honoré Beaugrand organisent chacune de somptueuses réceptions afin d'attirer le gratin de la société. En janvier 1884, l'une des soirées organisées par monsieur et madame Beaugrand réunit près d'une cinquantaine d'invités<sup>61</sup>. Lady

58. Comme le mentionne Denis Saint-Jacques, «S'il n'existe pas de définition absolue de la littérature, la littérature présente pourtant des consensus historiques [...], sur lesquels s'entendent momentanément les agents ou à propos desquels ils s'engagent dans des luttes visant à les maîtriser et à les transformer. Il y a des définitions de la littérature valides pour les temps courts et moyens de l'histoire». Denis Saint-Jacques, «La reconnaissance du littéraire dans le texte», dans Louise Milot et Fernand Roy, dir., *La littérarité* (Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991), 68.

59. Manon Brunet, «Une histoire de lettres», dans *Henri-Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle* (Québec, Nuit blanche éditeur, 1995), 12.

60. Francis Parmentier, «Présentation», dans Arthur Buies, *Correspondance (1855-1901)* (Montréal, Guérin, 1993), 15.

61. *Le Journal du dimanche*, 1,6 (26 janvier 1884): 46.

Alexandre Lacoste (Marie-Louise Globensky) reçoit chez elle «la gaie jeunesse» lors de «ses réceptions toujours si courues du dimanche<sup>62</sup>». Madame Amélie Mathieu ouvre son salon à ses amis et madame Laure Martigny tient ses «soirées du mardi» dans sa résidence de la rue Sherbrooke. «Les séances données par Mlle Marie Gallimard (diplômée de l'Académie de Paris) dans son salon de la rue St-Hubert<sup>63</sup>» s'adressent surtout aux femmes. Chez madame Joseph Barsalou, on se réunit pour discuter et pour jouer au «progressive euchre», un jeu de cartes fort populaire à l'époque.

Ces soirées sont souvent associées à la célébration de fiançailles, de mariages, ou du «début d'une jeune fille<sup>64</sup>». Généralement, on peut y entendre réciter des œuvres choisies. Lors d'une soirée chez monsieur Beaugrand, l'hôte fait la lecture d'«une pièce de vers intitulée "Ma fillette", et [d']une poésie composée spécialement pour la circonstance par M. Fréchette, *Spes ultima*<sup>65</sup>», qui paraît trois ans plus tard dans *La légende d'un peuple*. Au cours de la même soirée, «M. Robidoux, le fin diseur», récite le poème «Le vase brisé» de Sully Prud'homme. Dans *Le Journal du dimanche* du 22 mars 1884, on peut lire que «Dans un de nos salons les plus recherchés», on donne parfois «une soirée littéraire et musicale» où sont présentés à «un nombre de personnes limité», composé «de l'élite de notre société montréalaise», des textes d'Alphonse Daudet, d'Alfred de Musset, de Théophile Gautier, d'Alexandre Dumas, etc. Les séances de mademoiselle Marie Gallimard favorisent quant à elles la discussion sur des sujets comme le règne de Louis XIV et madame de Sévigné.

Parallèlement à ces activités mondaines dont il est souvent difficile de reconstituer l'existence — faute de documentation —, on dénombre plusieurs clubs et cercles littéraires privés qui parfois finissent par adopter un mode de fonctionnement un peu plus précis avec un nombre restreint de membres, une périodicité rigoureuse des rencontres, une délimitation des champs de discussions et la publication éventuelle d'une revue.

### *Clubs et cercles littéraires*

De 1870 à 1895, les clubs, cercles et cénacles littéraires se multiplient. Ainsi, dans la maison du docteur Louis-Prospér Bender se

62. Muscadin, «Muscadin dans le monde», *Le Coin du feu*, 2,2 (février 1894): 44.

63. [Anonyme], «Les cours d'Histoire et de Littérature de Mlle Gallimard», *Le Coin du feu*, 2,3 (mars 1894): [73].

64. Muscadin, «Muscadin dans le monde», *loc. cit.*, 44.

65. *Le Journal du dimanche*, 1,6 (26 janvier 1884): 46.

réunit, pendant les années 1870, le «cénacle de la Rue d'Aiguillon», composé de Faucher de Saint-Maurice, Paul de Cazes, Napoléon Legendre, Oscar Dunn, Joseph Marmette et plusieurs autres. Chaque invité y présente ses travaux et les débats y sont parfois vifs<sup>66</sup>. À Québec également, les «vendredi» d'Ernest Gagnon regroupent dans sa maison de la rue Hébert des écrivains de tendance ultramontaine qui gravitent autour du Comité littéraire et historique du Cercle catholique. Toujours à Québec, le Club des 21, fondé en 1879 à l'invitation du comte de Premio-Real, consul général d'Espagne au Canada, est considéré comme une association d'écrivains et d'artistes. Joseph Marmette, Hubert Larue, Félix-Gabriel Marchand, Nazaire Levasseur, Hector Fabre, Calixa Lavallée, Charles Baillairgé, Louis Fréchette, Joseph-Adolphe Chapleau, Jacques Auger, Faucher de Saint-Maurice, André-Napoléon Montpetit, Édouard Deville, Pamphile Le May, Oscar Dunn, etc., figurent parmi les membres fondateurs<sup>67</sup>. En octobre 1881, rue de la Fabrique, est établi le Club de Québec, désigné comme le «foyer de la jeunesse québécoise<sup>68</sup>». Le Club compte parmi ses membres «toute la bohème littéraire et même des hommes de Lettres posés». Louis-H. Taché, Arthur Buies, Oscar Dunn, Faucher de Saint-Maurice, Napoléon Legendre, Joseph Marmette, Thomas Chapais, Eudore Évanturel, James Prendergast figurent parmi les habitués. Lors d'une soirée de décembre 1881, Louis-H. Taché, Elzébert Roy et Edmond Lortie soumettent aux membres du Club un projet de revue. Quelques mois plus tard paraît le premier numéro des *Nouvelles Soirées canadiennes*, «qui n'eussent jamais vu le jour sans nos réunions d'alors<sup>69</sup>», d'estimer Louis-H. Taché. Enfin, de concert avec le lieutenant-gouverneur Chapleau, James MacPherson LeMoine fonde, en 1893, le Cercle des Dix de Québec (1893-1898), qui réunit deux fois par mois à la même table Jean Blanchet, Paul de Cazes, Joseph-E. Roy, Nicolas (ou Nazaire) Levasseur, Louis-Zéphirin Joncas, Faucher de Saint-Maurice, Napoléon Legendre, Jules Tessier et Henri De la Grave.

À Montréal, la demeure de Louis Fréchette abrite de 1875 à 1880 le «Grenier littéraire», qui sert de lieu de rencontre à des écrivains et admirateurs inconditionnels du poète. À sa résidence, située rue Season, Joseph Venne reçoit les membres du Club littéraire Papineau

66. Faucher de Saint-Maurice, «Vers le passé», *Revue canadienne*, 23 (1887): 553-556.

67. La liste des membres se trouve dans une brochure publiée en 1879 par Charles Baillairgé sous le titre: *Le Club des 21 en 1879. Courte biographie de chacun des membres* (Québec [s.é.], 1879), 12 p.

68. Louis-H. Taché, «Souvenirs de Québec», *Nouvelles Soirées canadiennes*, 4,1 (1885): 10.

69. *Ibid.*, 12.

(1878-1880)<sup>70</sup>. Le Cercle littéraire français de Montréal voit le jour en 1885 pour favoriser la discussion sur la littérature. Le Cercle littéraire et historique<sup>71</sup> réunit à Montréal, de 1889 à 1890, un groupe de jeunes gens composé de J.-T.-R. Loranger (président), Charles Marcil et Gustave Labine (vice-présidents), de même que L.-J. Gauthier, P.-M. Sauvalle, N. Plourde, Ubald Garand, Gonzalve Désaulniers, etc. Le Cercle littéraire Dollard (1889-1891) regroupe pendant deux ans à Montréal des «jeunes gens désireux de répandre le goût de la littérature<sup>72</sup>». Rodolphe Brunet, Pierre-Joseph Bédard et Jules Jehin-Prume occupent tour à tour le poste de président. Le Cercle Molière, constitué en 1890, organise des soirées théâtrales et des séries de conférences. En décembre 1892, sur l'invitation de madame Robert Reid, est inauguré le Club des femmes de Montréal. Composé, entre autres, de mesdames Reid (présidente), Lovelle et Costignan (vice-présidentes), le «club s'occupe de littérature ainsi que de l'avancement social de la femme<sup>73</sup>». En fait, il tâte de la littérature mais n'en fait pas une spécialité. C'est sans doute ce qui explique cette affirmation de madame Dandurand dans un discours prononcé à la convention du Conseil national des femmes à Ottawa: «En réalité, nous ne possédons aucun club littéraire. Les seules associations de ce genre existant dans la métropole sont faites pour la jeunesse masculine<sup>74</sup>.»

La plupart de ces cercles littéraires sont d'abord fermés sur eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils consomment eux-mêmes ce qu'ils produisent et assurent leur reconnaissance de l'intérieur. À cette fin intervient une certaine distribution des rôles, où tel membre se charge du commentaire célébratif et où tel autre se pose en exégète des créations premières. Au sein du Club des Dix d'Ottawa, fondé en 1884, il semble que chaque membre ait eu sa spécialité: «Marmette commentait les derniers romans parus; Alfred Garneau traitait de théâtre; DeVille et Coyteux-Prévost parlaient de questions scientifiques; Sulte s'en tenait à l'histoire tandis qu'Achille Fréchette analysait la poésie et Lusignan la littérature canadienne<sup>75</sup>.» Lors des réunions du Cénacle de la rue d'Aiguillon, rapporte Faucher de Saint-Maurice:

Paul de Cazes nous causait de la France, de ses études sur les cantons de l'est, de ses débuts de journaliste à Joliette. Legendre

70. *La Feuille d'érable*, 1,5 (10 juin 1896): 113.

71. *Le Courrier du Canada*, 33,197 (30 janvier 1890): 2.

72. *La Feuille d'érable*, 1,5 (10 juin 1896): 114.

73. G.-A. Dumont, «Miettes historiques», *La Feuille d'érable*, 1,6 (25 juin 1896): 132.

74. Madame Dandurand, «Les Clubs littéraires», *Le Coin du feu*, 2,5 (mai 1894): 132.

75. Roger LeMoine, «Le Club des Dix à Ottawa», *Revue de l'Université Laval*, 20,8 (avril 1966): 707.

dissertait sur l'étymologie des mots. Oscar Dunn, mort lui aussi, lui donnait la réplique [...]. Marmette rêvait alors de son roman *Le chevalier de Mornac*. Le docteur Hubert Larue nous expliquait son *Voyage sentimental dans la rue Saint-Jean*. Blumhart rêvait aux rouages d'un grand journal. Achintre [...] nous parlait de Méry, de Théophile Gautier, de Victor Hugo, de Louis Veullot, de Lacordaire, [...]. Deville hasardait quelques mots après Achintre<sup>76</sup>.

Malgré la diversité des sujets traités, les membres de ces cénacles tentent généralement de constituer un champ propice à leurs activités, fondé sur la formation, l'échange et la reconnaissance entre pairs. C'est le cas notamment de la Société littéraire et musicale de Montréal et du groupe des Six Éponges.

#### *La Société littéraire et musicale de Montréal*

La Société littéraire et musicale de Montréal est «fondée en 1885 par MM. Coussirat, professeur de langues orientales à l'université McGill, Darey, professeur de littérature française dans la même université, Lafleur, Doudiet, Duclos, Cruchet, pasteurs; Herdt, Amos, Gregor; et Mmes Coussirat, Cornu, Herdt, Duclos, Cruchet, Amos et Darey<sup>77</sup>». Madame Sophie Cornu, professeure de français à l'école normale de McGill, agit en qualité de secrétaire. «Les séances ont lieu deux fois par mois dans les salons des sociétaires. La dame qui reçoit remplit les fonctions de présidente. Le cercle est fermé mais les membres peuvent y inviter leurs amis<sup>78</sup>.» En 1889, il compte trente-cinq membres, qui sont tous mis à contribution. «Cultiver la diction, la musique et la littérature française, tel est le triple but que la société s'est toujours proposé. Le dernier surtout et avant tout<sup>79</sup>.» Les membres nourrissent l'espoir de voir la langue française se répandre, s'épurer et produire au Canada une littérature digne de celle de la mère patrie. «Cet espoir bien légitime a inspiré aux membres de la société le louable désir de travailler notre langue et d'apporter une modeste contribution à notre littérature naissante<sup>80</sup>.» C'est ainsi que, de 1885 à 1889, «ils ont préparé et lu cent soixante-dix travaux», surtout sur la littérature française en France et au Canada. Parmi ces travaux, on retrouve des études sur «Le romantisme en France», «Beaumarchais», «La Fontaine», «Béranger», «L'idée de Dieu dans les œuvres de Vic-

76. Faucher de Saint-Maurice, *Loïn du pays. Souvenirs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique* (Québec, Imprimerie de A. Côté et cie, 1889), 10.

77. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, VIII, section I, 1889, xviii-xix.

78. *Ibid.*

79. *Ibid.*

80. *Ibid.*

tor Hugo», «Tennyson», «Longfellow», «Les fabulistes modernes», «Étude sur Crémazie», «La Légende d'un peuple et son auteur», «La religion de J.-J. Rousseau», «Rabelais», etc. Au cours de l'année 1890, seize séances sont tenues et vingt-cinq travaux de genres différents y sont présentés<sup>81</sup>. Dix-huit travaux résultent des onze rencontres de 1892<sup>82</sup> et dix-neuf travaux originaux sont présentés pendant les quinze séances de 1894<sup>83</sup>, dont «Les Fiancés du hasard» et «Tit Pit'e Vallerand» par Louis Fréchette, «Description du palais d'Agra», «Macloune» et «La bête à grand queue» par Honoré Beaugrand, «Le club des femmes» par madame Cornu, et «La littérature au Canada» par monsieur Morin.

En 1890, un débat suscité par un essai sur la poésie indique à quel point la Société tend à reconnaître l'autonomie de l'activité littéraire.

Un «Essai sur la Poésie» par M. Duclos soulève une discussion animée sur ce qu'on entend par poésie et si celui qui s'inspire de sujets grossiers et malfaisants mérite le nom de vrai poète. Les uns ne veulent donner le beau nom de poésie qu'à ce qui découle du bien, du vrai, du beau; les autres admettent que le mal a sa grandeur, sa sauvage beauté, et l'on mentionne comme preuve à l'appui des œuvres célèbres dans la littérature européenne<sup>84</sup>.

L'affirmation du primat de la forme sur la fonction, du mode de représentation sur l'objet de la représentation constitue la revendication la plus spécifique de l'autonomie du champ littéraire et sa prétention à produire et à imposer les principes de légitimation. Jusque-là, les contempteurs de l'art pour l'art, fort nombreux au pays, ont toujours réussi à ramener le débat au principe scolastique du Vrai, du Bien et du Beau. Très accessible, la beauté, à leurs yeux, n'a droit de cité que dans la mesure où elle sert le Bien (la morale) et le Vrai (la vérité religieuse). Or, le fait d'admettre qu'elle puisse être associée au «laid» ou au «mal» représente une nette évolution par rapport aux positions traditionnelles qui tendent à maintenir la littérature en tutelle. Active jusqu'en 1908, la Société littéraire et musicale de Montréal apparaît donc avoir été le foyer inattendu d'une certaine modernité. C'est également le cas d'un groupe comme les Six Éponges.

81. Parmi les sujets abordés on retrouve: «Mme de Sévigné», «Félix Poutré», «Sur la manière de lire» et «L'imagination». «Molière, Augier, Musset, Victor Hugo, François Coppée, Claretie, etc., peut-on lire dans le rapport annuel, ont été interprétés avec succès.» *Mémoires de la Société Royale du Canada*, VIII, section I, 1890, xxvii-xxix.

82. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, X, section I, 1892, xxiv.

83. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, XII, section I, 1894, xxx-xxxii.

84. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, VIII, section I, 1890, xxvii-xxix.

*La Pléiade et les Six Éponges*

Les années 1890 sont marquées par la montée d'une nouvelle génération d'écrivains. Dès les débuts de la décennie, plusieurs cénacles de jeunes poètes voient le jour à Montréal. Les plus connus demeurent sans doute La Pléiade et les Six Éponges. Le premier réunit autour d'Édouard-Zotique Massicotte un cercle de jeunes poètes qui cherchent dans l'échange de vues un stimulant à leur création. Dans un récit autobiographique intitulé: «Comment finit l'amour. Souvenirs de la vie étudiante<sup>85</sup>», Massicotte dévoile le lieu de rencontre et présente sept des membres que masquent des pseudonymes: Édouard Mirot (Massicotte); Arthur Appeau (Arthur Giroux), «confident du cénacle»; Sanon, «mort depuis à vingt ans»; Joseph Limarc, «futur journaliste»; Varaine (Adolphe Ouimet), «dramaturge imberbe»; de Châtillons; Joubert, «espèce d'hercule<sup>86</sup>».

Massicotte semble jouer parmi ces jeunes le rôle d'animateur. Il leur fait sans doute connaître ses nouveaux dieux: Richepin, de Banville, Gautier, et les initie probablement à la poésie décadente dont il devient bientôt un fervent admirateur. Après avoir lancé avec Victor Grenier, en novembre 1891, la revue *L'Écho des jeunes*<sup>87</sup> qui se vante de publier «la quintessence de l'école des Jeunes, française et canadienne<sup>88</sup>», Massicotte participe l'année suivante à la création d'une seconde revue, *Le Glaneur. Recueil littéraire des jeunes*, en collaboration cette fois avec P.-J. Roy, P.-J. Bédard, Germain Beaulieu, J.-G. Boissonnault, Rodolphe Brunet, J.-A. Chaussé, Albert Ferland, J.-A. Denault, etc. Le dynamisme de cette nouvelle génération engendre bientôt un mouvement en pleine effervescence parmi les jeunes poètes montréalais qui «sont décidés vraiment de prendre place dans le monde littéraire canadien et de s'affirmer<sup>89</sup>». Comme l'ont bien montré Denis Saint-Jacques et Marie-Andrée Beaudet dans un article récent<sup>90</sup>, certains de ces écrivains fréquentent et discutent la production des avant-gardes parisiennes dans les années mêmes ou celle-ci est

85. E.-Z. Massicotte, «Comment finit l'amour. Souvenirs de la vie étudiante», *Le Signal*, 2,79 (21 mai 1898): 2.

86. Sœur Sainte-Berthe [Jeanne d'Arc Lortie], «Édouard-Zotique Massicotte, poète», dans *L'École littéraire de Montréal*, Archives des lettres canadiennes (Montréal, Fides, 1963), 2: 70-71.

87. Voir l'étude de Michel Pierssens et Roberto Bernardi, «*L'Écho des jeunes*: une avant-garde inachevée», *Études françaises*, 32,3 (automne 1996): 21-50.

88. *L'Écho des jeunes*, I,2, 32; cité par sœur Sainte-Berthe, *op. cit.*, 75.

89. *L'Écho des jeunes*, I,5, 88; cité par sœur Sainte-Berthe, *op. cit.*, 75.

90. Denis Saint-Jacques et Marie-Andrée Beaudet, «Lectures et critiques de la littérature française contemporaine au Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle», dans *Études françaises*, 32,3, (automne 1996): 7-20.



diffusée en France. Le groupe des Six Éponges constitue sans aucun doute un lieu d'incubation de ces tendances nouvelles.

Il est difficile d'établir avec précision la date de fondation du groupe des Six Éponges qui émane d'une amitié littéraire entre quatre jeunes étudiants du collège Sainte-Marie. Férés de poésie, Joseph Mélançon, Jean Charbonneau, Henry Desjardins et Louvigny de Montigny organisent, de temps à autre, au cours de l'hiver 1893-1894, des soirées où ils discutent principalement de littérature, de musique et de philosophie. Le renouvellement de la littérature, les arcanes de la poésie nouvelle et la perfection de la langue sont au centre de leurs discussions.

Cette amitié littéraire évolue à l'hiver 1894-1895 vers la constitution d'un cénacle «qui, par son allure, imite la vie de la bohème parisienne<sup>91</sup>». Le groupe composé d'une demi-douzaine de joyeux fêtards prend l'habitude de se réunir tous les samedis soir au café Ayotte, qu'ils surnomment le «petit Procope», allusion au prestigieux café parisien, où ils prennent part à ce que les habitués appellent leurs «saturnales». Devant de grands verres de bière blonde qu'ils consomment en grande quantité, d'où leur nom de «Six Éponges», ces jeunes littérateurs échangent leurs idées nouvelles sur la musique et la littérature. Pour ajouter à la particularité de leurs réunions, ils s'affublent de pseudonymes aux consonances bouffonnes, qui rendent difficile une identification précise des participants. Le pseudonyme Paul Phyr dit Jean Ga Hu est généralement attribué à Henry Desjardins, celui de Carolus Glatigny à Louvigny de Montigny, celui de Casimir Girardin à G.-A. Dumont, celui de Philémon du Beaucis à Germain Beaulieu, celui de Albain Garnier à Alban Germain et, finalement, celui de Faolo del Ruggieri à Paul de Martigny<sup>92</sup>. Les noms d'Albert Ferland, d'Albert Laberge et de Jean Charbonneau sont également rattachés au groupe. Bref, de même que les trois mousquetaires étaient en réalité quatre, tout indique que le groupe des Six Éponges ne se soit pas limité à six membres.

Malgré l'apparence burlesque des réunions, le groupe tend bientôt à se distinguer par son ambition de plus en plus évidente à être pris au sérieux et à donner à la littérature une orientation nouvelle. À la suite des jeunes de la Pléiade, ses membres sont parmi les premiers à introduire au Québec la poésie de Verlaine et des nouvelles écoles françaises (Parnasse, symbolisme, les décadents). À partir de l'hiver

91. Paul Wyczynski, «Les origines de l'École littéraire de Montréal», *Thought* 1960 (Toronto, W. F. Gage, 1961), 212.

92. A. D. L. «Aventures véridiques d'un Groupe d'éponges», *Le Samedi*, VII,12 (24 août 1895): 10.

1894-1895, ils publient, dans *Le Monde illustré* et *Le Samedi*, de nombreux poèmes et articles qui révèlent leur intérêt commun pour des auteurs et des esthétiques décadentistes et symbolistes. Ils participent aux concours lancés par le rédacteur du *Samedi*, Louis Perron, et remportent la plupart des prix. Leurs activités se poursuivent jusqu'en novembre 1895, date à laquelle certains d'entre eux, désireux d'étendre le rayonnement du cénacle, joueront un rôle important dans la fondation de l'École littéraire de Montréal, configuration moderne de l'institutionnalisation du champ littéraire.

### CONCLUSION

Au cours des années 1870-1895, les pratiques associatives évoluent en faveur de l'autonomie de la littérature. Bien que plusieurs associations catholiques et instituts canadiens continuent d'exercer une certaine influence sur la vie littéraire de l'époque et, ce faisant, de réduire la littérature à un rôle ancillaire, d'autres contribuent au processus de spécification qui distingue le littéraire du non-littéraire. À cet égard, la fondation de la Société royale du Canada marque un point tournant. Même si elle ne répond pas tout à fait aux attentes qu'elle a créées, cette académie canadienne favorise d'une certaine façon l'autonomisation du champ littéraire, notamment en situant à un autre niveau la lutte pour la légitimité littéraire. Plutôt que de mettre aux prises des libéraux et des ultramontains plus soucieux de faire avancer leur cause que de spécifier le littéraire, les oppositions et les antagonismes que suscite la Société concernent les structures internes du champ, c'est-à-dire les positions qu'y occupent des individus ou des groupes placés en situation de concurrence pour la reconnaissance littéraire. De plus, elles montrent à quel point la compétence littéraire, même si elle se limite pour une bonne part à des questions de norme linguistique (légiférer en matière de correction linguistique et expurger la langue québécoise des barbarismes et anglicismes), tend à se substituer à la critique idéologique traditionnelle fondée uniquement sur la valeur morale et édifiante des œuvres. Après la condamnation de l'Institut canadien de Montréal en 1869, il aura donc fallu une intervention de l'État, soit la fondation de la Société royale par le marquis de Lorne en 1881, pour que la littérature commence à s'émanciper de l'emprise du clergé, à transférer «à sa forme esthétique la nature de son service idéologique<sup>93</sup>», bref, à devenir le fait d'un groupe de spécialistes qui se donnent eux-mêmes leur propre code et leurs règles de fonctionnement.

93. Jacques Dubois, *op. cit.*, 21.

Après un détour vers Ottawa, ce mouvement d'autonomisation se déplace de plus en plus vers Montréal dans les années 1890. Une nouvelle génération de jeunes écrivains tente alors de fixer les usages de la littérature. À cette fin, elle se dote de clubs, cercles et cénacles littéraires qui permettent la formation d'un public d'initiés et, partant, la reconnaissance entre pairs. Certains de ces cercles favorisent le mécanisme reproducteur du système littéraire qui réside dans la succession et le renouveau esthétiques. En témoignent des groupes comme ceux de la Société littéraire et musicale de Montréal, de la Pléiade et des Six Éponges qui cherchent manifestement à ouvrir la littérature québécoise aux grands courants européens (Parnasse, symbolisme, poésie décadente, etc.). Ces regroupements annoncent en quelque sorte un esprit nouveau qui s'affirmera plus formellement avec les débuts de l'École littéraire de Montréal en 1895, et avec la production d'écrivains comme Arthur de Bussière et Émile Nelligan.